



### Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

La commercialisation des lots du lotissement "Rue Le Guezennec" arrive à son terme. Quatre compromis de vente ont été signés, et les deux autres lots sont réservés. L'excédent issu des ventes sera réinvesti dans le projet de rénovation de la salle des fêtes.

Concernant ce projet, le permis de construire a été déposé le 21 février 2025. Il est actuellement en cours d'instruction et doit être vérifié par les services compétents (sécurité, accessibilité) pour une validation attendue dans les prochains mois.

Le dimanche 20 avril 2025, aura lieu la traditionnelle chasse aux œufs (à 15h30, à la salle des fêtes), réservée aux enfants du Faouët. Venez nombreux !

Cette semaine, nous avons appris avec tristesse le décès de notre doyenne Marie André. Nous adressons nos condoléances à toute la famille et ses proches.

Bien à vous,

Le Maire,  
Thierry LE GONIDEC

### A vos agendas pour le mois de Avril 2025

- La mairie sera fermée le 08, 9 et 11 avril 2025
- **Le dimanche 6 avril à 15h30** : Match de foot à St Agathon contre Le Faouët.
- **Le Samedi 12 avril à 11h** : L'association Avel Ar C'Hoat tiendra son assemblée générale à la salle des associations.
- **Le samedi 12 et dimanche 13 avril** : concours de boules organisé par la société de Chasseur.
- **Le dimanche 13 avril à 15h30** : Match de foot à Le Faouët contre Lantic et vide maison 7 rue de l'Armor.
- **Le dimanche 20 avril à 15h30** : la chasse à œufs pour les enfants de Le Faouët.
- **Le dimanche 27 avril à 15h30** : Match de foot à Lanvollon JS 2 contre Le Faouët.

### Club de Foot « Avenir du Leff »

L'Avenir du Leff se voit finir leur championnat mi-mai 

L'équipe devra faire face à divers matchs importants en Avril et Mai. L'objectif est le maintien en D2. L'équipe est dans la dernière ligne droite pour atteindre l'objectif de cette année.

Elle remercie et compte sur ses supporters pour aller chercher ce maintien au plus vite.

 Une naissance - Félicitations à notre chère photographe (Aurélie Planté) et à notre défenseur (Olivier Anthoine), bienvenue à notre petit vert et blanc  



## Conseil municipal du 28 mars 2024

Le conseil était principalement dédié à la présentation par Michel Mahe (1 adjoint chargé des finances) du compte financier unique CFU 2024 et du budget 2025 qui ont été validés à l'unanimité.

**Pour le budget 2024 (CFU)** Après avoir rappelé les objectifs 2024 et les actions qui en découlent à savoir :

- **Poursuivre la réduction des coûts de fonctionnement** : le bilan sur trois ans met en évidence une réduction significative des coûts de fonctionnement notamment sur le plan énergétique, grâce à plusieurs leviers : Gestion différenciée des espaces verts, la surveillance du chauffage des bâtiments ... Ce bilan s'appuie entre autres sur une étude de l'ALEC CEP dont une synthèse a été présentée en séance.

- **la viabilisation du lotissement** : Ce projet représente un investissement de 48 517 € TTC. Actuellement 4 compromis ont été signés, le 5eme est prévu en avril. La vente de ces lots permet de dégager un excédent budgétaire de 53 169 € dès 2025 qui permet ainsi de financer des investissements 2025 entre autres la rénovation de la salle des fêtes.

- **le projet de rénovation de la salle des fêtes** : L'année 2024 a été consacrée aux études préalables, pour aboutir au dépôt du permis de construire en février 2025 (*début avril la commission au regard des Etablissement recevant du publics ERP va avoir lieu : SDIS*). Ces investissements 2024 représentent : 31 715 € TTC (factures réglées).

- **la mise aux normes du City Park** qui a représenté un budget de 2 700 €.

**En synthèse** : La Capacité d'Autofinancement (CAF) (*en retirant les emprunts en cours de 30 000 euros*) est portée à 64 878 € pour 2024. Cela nous donne :

- Un Fonds de roulement : **202 883 €** (la réserve au total)
- Avec une Capacité de désendettement : 2,23 ans (contre 8,9 en 2021). Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève 323 654 € pour 411 946 euros de recettes.

Il en ressort un résultat de clôture positif de 88 291 € qui, ajouté à l'excédent de 2023 de 175 904 €, représente un résultat excédent cumulé de 252 438 € réaffecté à la section fonctionnement.

### **Pour le budget 2025**

Les orientations 2025 portent sur

1. La maîtrise des Coûts de Fonctionnement : *L'objectif est de rester vigilant sur la maîtrise des coûts de fonctionnement. Les actions envisagées : Contrat de groupement énergétique (SDE), Optimisation des contrats d'électricité (exemple : église), Contrat de gestion des imprimantes*
2. Des investissements Courants : *un plafond de 20 000 euros est fixé pour permettre le financement du projet de rénovation de la salle des fêtes avec des actions identifiées : Rénovation et sécurisation du clocher : 10 000 €, Éclairage du terrain des sports : 3 000 €, Voiries de l'espace Équipement-Loisirs et les effets induits de l'indisponibilité de la SDF : 2 000 €,*



## La lettre mensuelle d'avril n° 56

3. La Rénovation de la Salle des Fêtes : globalement la salle des fêtes représente un investissement : 770 075 € HT (924 090 € TTC), qui représente une répartition pluriannuelle : 2024 : 26 429 € HT (31 715 € TTC), 2025 : 181 486 € HT (217 783 € TTC), 2026 : 562 160 € HT (674 592 € TTC).

*Cependant d'un point de vue comptable nous devons prévoir l'intégralité du budget en 2025 (moins les factures déjà réglées en 2024).*

En synthèse sur les comptes du budget primitif 2025 :

- En fonctionnement : un montant total de 279 469 € (sans les opérations pour ordre)
- En investissement : représente un budget de 1 038 127 € (versus 165 994 € en 2024) du fait que nous devons intégrer la globalité du budget de la salle des fêtes.
- Concernant le budget annexe pour le lotissement, il est ressort un excédent qui sera versé au budget principal
- La capacité de désendettement sera de 1.41 années de capacité d'autofinancement.

### Les autres sujets qui ont été validés lors de ce conseil :

1. L'attribution de subventions aux différentes associations et organismes :

Pour les associations / Avel Ar C'Hoat, Ultimate Frisbee, Ancien combattants, société de chasse, L'avenir du Leff : 150 €.

Pour Les Pompiers de Pléhédél, les pompiers de Pontrieux, et le département pour le fond d'aide aux jeunes : 150 €

Pour le soutien à un jeune : 25 €.

2. Le taux d'imposition 2025 :

La commune de ne pas changer son taux d'imposition (sachant que l'état augmente de 1.7% en 2025 après une augmentation de 3.7% en 2024)

3. La CLECT (commission Local des charges transférées) ;

Au regard des compétences transférées au niveau de la communauté de commune : services de l'urbanisme, gestion de l'assainissement, gestion de l'eau, ... représente un coût de 20 269€.

SDIS : Par rapport au manque de finance pour le maintien du matériel roulant des services des pompiers en France de l'ordre de 2 M€, il est demandé aux collectivités d'y contribuer à hauteur de 1 M€ sur une base de 1.5€ par habitant ce qui représenterait pour la commune 700€

4. Protection sociale complémentaire :

A partir de janvier 2026, les employeurs publics ont l'obligation de proposer des garanties de protection sociale complémentaire. Il a été validé le principe de rechercher un groupement.

5. Projet de rénovation de la salle des fêtes :

La décision a été prise pour avoir un accompagnement pour la constitution du dossier de consultation du marché des travaux avec l'ADAC à hauteur de 1 404€ TTC.



## Comité des fêtes

Lors de l'assemblée générale du comité des fêtes de Le Faouët du 7 mars, les membres du conseil Collégial ont présenté leur démission au regard des difficultés pour organiser les grandes manifestations : « ... En l'état actuel, notre toute petite équipe n'a ni les moyens ni l'envie de poursuivre l'organisation de si gros événements ... ».

Face à cette situation, le Conseil Municipal de Le Faouët a décidé de s'engager activement dans le comité des fêtes.

Convaincus de l'importance des fêtes organisées qui contribuent au dynamisme de la commune, l'ensemble des conseillers municipaux s'engage à rejoindre les rangs des bénévoles du Comité des Fêtes. Grâce à sa diversité et aux réseaux de chacun, le Conseil espère ainsi renforcer l'équipe indispensable à l'organisation des manifestations phares telles que le 14 juillet, la brocante ...

Lors de la réunion du 11 mars 2025, la composition du bureau a été décidée :

- Président : Thierry LE GONIDEC,
- Secrétaire : Michel MAHE,
- Trésorier : Yvon PIERRE
- Les membres actifs au sein du bureau avec des rôles/missions spécifiques : Gestion des stocks, matériels, commandes, gestion des installations spécifiques : électrique, sonorisation : Sylvie LE VEY, Carole MAHE, Pierre GUEGUEN, Denis ROASIL, Christophe LE BERRE.

<b>Maison du Département</b> Permanence à la salle des associations 3 fois par mois avec une assistante sociale sur rendez-vous au 02 96 55 33 00	<b>Horaires - Services</b> <b>Bibliothèque</b> Mercredi : 17h30-18h30 Samedi 11h00-12h00 bibliotheque.lefaouet@orange.fr	<b>Ty Kaouët</b> Horaires ouvertures : Lundi à partir de 17h30. Mardi Mercredi fermé Jeudi, vendredi à partir de 17h30 Samedi et dimanche 11h/14h et 17h30 Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h 02.96.33.18.89
<b>La Mine o tri (ex CAS)</b> est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00	<b>Cours de Qi Gong</b> Mercredi : 14h00 à la salle des fêtes Françoise Ottari Ferrandon 06 70 52 34 66	<b>Barasol</b> (Boulangerie solaire & bois) Lundi : 17h30 au Ty Kaouët Sur place mercredi et vendredi de 17h00 à 19h30 Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande <b>1, Kerbiette 06.88.21.63.02</b>
<b>Cours de Yin Yoga</b> Mardi: 19h15 à la salle des associations Deborah Tadjel 06 74 50 31 19		
<b>Mairie Le Faouët</b> 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOUET Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00 02 96 52 35 61 <a href="mailto:mairie22290@lefaouet.com">mairie22290@lefaouet.com</a> <a href="http://www.lefaouet.com">www.lefaouet.com</a>		<b>La lettre mensuelle</b> Directeur de la publication : 1 adjoint Photos : Associations et Mairie Impression : Mairie du Faouët